



Élections municipales

15 & 22 mars 2026

PLUS BELLE AIGUES-MORTES

avec **Noémie** ALBECQ-MEGIAS

www.noemieam2026.fr

#NoemieAM2026



NON à l'IMMOBILISME
NON aux DISCOURS ANXIOGÈNES

Cédric Bonato vous vend
de **LA NOUVEAUTÉ** alors qu'il **INCARNE LE PASSÉ**

Il **S'OPPOSE** aujourd'hui
à ce qu'il a **LUI-MÊME MIS EN PLACE** hier

LE RÔLE MAJEUR DE CÉDRIC BONATO
DANS LA CONCEPTION DU PSMV DURANT SA MANDATURE

Le **1^{er} avril 2009**, il signe la convention liant la commune à l'État pour l'élaboration du PSMV après son approbation en conseil municipal.

Le **14 juin 2010**, il habilite par arrêté l'Architecte du Patrimoine pour effectuer toutes les visites domiciliaires, notamment les cours et les intérieurs.

C'EST LUI QUI A LA PATERNITÉ DE L'ÉLABORATION
DES FICHES IMMOBILIÈRES DU PSMV

En **2022**, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'ensemble des documents validant le PSMV dont le groupe « Le Revivre ».

En **2025**, Cédric BONATO et son groupe remettent en cause le règlement du PSMV qui n'est que la concrétisation des décisions et documents validés initialement.

SON ATTITUDE EST PUREMENT ÉLECTORALISTE

- La révision qu'il vous promet est un **leurre**, elle serait longue et complexe en entraînant la commune dans un bras de fer inutile. Par ailleurs, elle nous coûterait près de **100 000 euros** et nous laisserait dans une **instabilité juridique** qui ralentirait les projets.
- Durant la révision les **règles actuelles** d'intervention des ABF seraient **maintenus**.



OUI à la RESPONSABILITÉ
OUI au CHANGEMENT de GOUVERNANCE

Je ferai du PSMV un outil qui n'interdit pas
mais qui oblige à mieux concevoir les projets

Le PSMV sera un outil qui protège notre patrimoine exceptionnel pour le transmettre aux générations futures et un outil d'amélioration qui fournit un cadre réglementaire essentiel aux professionnels.

C'est pourquoi, en responsabilité, nous utiliserons la procédure de modification simplifiée pour assouplir les contraintes les plus lourdes auxquelles vous seriez confrontés.

Nous dédierons un lieu et des agents pour vous accompagner individuellement et au cas par cas dans chacun de vos projets.

Nous serons partie prenante dans les relations entre les propriétaires et les ABF par l'implication des élus et particulièrement : Christian Lapisardi qui sera en charge de l'urbanisme et avec lequel je travaillerai en étroite collaboration.

Nous passerons d'un service urbanisme « RÉGLEMENTAIRE »
à un service « FACILITATEUR » ET « ACCOMPAGNANT »

Nous respecterons vos droits acquis : un accord de permis de construire délivré depuis 2005 ne devra pas être remis en cause.

Vous aurez accès à des aides et à des accompagnements techniques et financiers.

Nous nous mobiliserons pour que les ABF soient maintenus durablement afin de préserver le travail de confiance engagé.

Nous bénéficions d'un patrimoine remarquable que nous devons préserver.
Ne retournons pas en arrière, construisons l'avenir.
NOUS VOUS PROPOSONS UNE VISION À LONG TERME,
AVEC UN SEUL OBJECTIF : une évolution maîtrisée, pas un "gel" de la ville.